

Lausanne, 28 octobre 2024

Prise de position sur la situation actuelle en Palestine et au Liban : pour le droit de manifester librement, pour le boycott académique et pour un accueil proactif des personnes en situations de danger.

À l'attention de la direction de l'EPFL et de l'UNIL,
Monsieur le Président de l'EPFL,
Monsieur le Recteur de l'UNIL,

Nous, associations/collectifs/syndicats de l'EPFL et de l'UNIL, exprimons notre profonde indignation face aux récents événements qui secouent le Proche-Orient et face à l'inaction de notre communauté universitaire. Avec la recrudescence des violences et des attaques contre des civil·x·es, il est de notre devoir moral de prendre position et de défendre les valeurs fondamentales de liberté, de justice et de dignité humaine.

Depuis bientôt un an, nous sommes confronté·x·es à l'insoutenable massacre de milliers de personnes : environ 1200 israélien·x·es dont au moins 809¹ civil·x·es, 42'000² palestinien·x·es dont plus de 16'756³ enfants et depuis quelques semaines s'ajoutent à ce lourd bilan plus de 2300⁴ libanais·x·es. The Lancet⁵ suggère qu'à Gaza le nombre réel de décès survenus pourrait être supérieur à 186'000 si les décès indirects, dus à la famine et au manque de soins médicaux, étaient pris en compte. 1,2 millions de personnes au Liban ont été déplacées et au moins 400'000⁶ ont franchi la frontière avec la Syrie à cause des attaques menées par Israël depuis le 7 octobre 2024.

Dans cette situation dramatique, le système éducatif est aussi pris pour cible. À Gaza, les 12 universités⁷ et plus de 84% des écoles ont été détruites⁸. Nous sommes solidaires avec les 90'000 étudiant·x·es de l'éducation supérieure et les 625'000 enfants⁹ qui sont privés de leur

¹ « 7 octobre : des experts de l'ONU appellent à la fin de la violence et à l'établissement des responsabilités après un an de pertes et de souffrances, et face au mépris flagrant du droit international », Haut-Commissariat des Droits de l'Homme des Nations Unies, Communiqué de presse [en ligne], 7 octobre 2024

<https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/10/7-october-un-experts-call-end-violence-and-accountability-after-year-human>

² *Ibid.*

³ « Un Comité de l'ONU dénonce un nombre 'excessivement' élevé d'enfants tués et portés disparus à Gaza », *ONU Info* [en ligne], 19 septembre 2024. <https://news.un.org/fr/story/2024/09/1148921>

⁴ « Conférence internationale de soutien au Liban: le Secrétaire général appelle à un cessez-le-feu immédiat et au respect du droit international. » Nations Unies. » Couverture des réunions et communiqués de presse [en ligne], SG/SM/22421, 24 octobre 2024. <https://press.un.org/fr/2024/sgsm22421.doc.htm>

⁵ KHATIB Rasha, MCKEE Martin, YUSUF Salim. « Counting the dead in Gaza: difficult but essential ». *The Lancet*, vol.404, n°10449, juillet 2024, p.237-238, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(24\)01169-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)01169-3)

⁶ « Liban/Israël. Des 'ordres' d'évacuation trompeurs et inadaptés adressés par Israël à la population civile libanaise ». *Amnesty International* [en ligne], 10 octobre 2024.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/10/lebanon-israels-evacuation-warnings-for-civilians-misleading-and-inadequate/>

⁷ Golshiri, Ghazal. "All 12 Universities in Gaza Have Been the Target of Israeli Attacks: 'It's a War Against Education.'" *Le Monde*, 7 mars 2024.

https://www.lemonde.fr/en/international/article/2024/03/07/all-12-universities-in-gaza-have-been-the-target-of-israeli-attacks-it-s-a-war-against-education_6592965_4.html

« Des experts de l'ONU profondément inquiets face au 'scolasticide' du système éducatif à Gaza ». *Nations Unies. Communiqués de presse | Procédures spéciales* [en ligne], 18 avril 2024.

<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/04/un-experts-deeply-concerned-over-scholasticide-gaza>

⁸ « Guerre Israël-Hamas. Le bombardement d'une école à Gaza suscite un tollé international », *Courrier international* [en ligne], 11 août 2024.

https://www.courrierinternational.com/article/guerre-israel-hamas-le-bombardement-d-une-ecole-a-gaza-suscite-un-tolle-international_221099#:~:text=Selon%20des%20chiffres%20fournis%20par,un%20moins%20de%20cinq%20semaines

⁹ « Pas de rentrée scolaire pour des centaines de milliers d'enfants à Gaza », *Nations Unies* [en ligne], 9 septembre 2024.

<https://www.ungeneva.org/fr/news-media/news/2024/09/97303/pas-de-rentree-scolaire-pour-des-centaines-de-milliers-d-enfants-gaza#:~:text=Actualit%C3%A9-.Pas%20de%20rentr%C3%A9e%20scolaire%20pour%20des.milliers%20d%E2%80%99enfants%20%C3%A0%20Gaza&text=Lundi%209%20septembre%20aurait%20d%C3%BB.les%20agences%20de%20l%E2%80%99ONU>

droit fondamental à l'éducation, ceux qui sont morts, ceux qui sont blessés. Cette destruction systématique des infrastructures éducatives porte le nom de « scolasticide »¹⁰ et nos universités doivent la condamner.

Ces événements suscitent une vive émotion et une inquiétude croissante parmi les étudiant·x·es et chercheur·x·euses. A cela s'ajoute un sentiment d'impuissance et de malaise face au refus de nos directions d'Universités d'agir. Nous, étudiant·x·es, vous, directeur·x·ices d'Universités, avons le droit et même le devoir de prendre des positions politiques lorsque des milliers de civil·x·es sont tués.

Nous aimerions porter votre attention sur un nouveau communiqué, paru le 4 octobre 2024, de la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la liberté de réunion et d'association pacifique, Gina Romero. Ce communiqué conclut que les universités doivent respecter l'activisme pacifique et revoir les politiques répressives visant le mouvement de solidarité pro-palestinien¹¹. Nous espérons que nos directions en ont pris connaissance et agiront en conséquence.

1- Nous revendiquons la liberté et le droit de s'exprimer politiquement, de se réunir et de manifester. Alors qu'en juillet 2024 la Cour Internationale de Justice donne à Israël l'obligation de mettre fin à sa présence dans le Territoire palestinien occupé dans les plus brefs délais¹², et qu'en septembre l'Assemblée générale de l'ONU exige d'Israël de mettre fin à sa présence illicite dans le territoire palestinien occupé¹³, les universités suisses continuent de réprimer les étudiant·x·es qui oseraient s'opposer à l'occupation israélienne. En mai, à l'EPFL la direction appelle les forces de l'ordre alors que des étudiant·x·es occupent pacifiquement le hall SG. À l'heure actuelle, à l'EPFL, les manifestations spontanées et les occupations sont interdites, et les étudiant·x·es y participant sont menacé·x·es de sanctions judiciaires et disciplinaires. À l'UNIL le 25 septembre à 17h, le bâtiment Géopolis – où devait se tenir une assemblée générale publique de rentrée pour la Palestine – est soudainement fermé par les agent·x·es de sécurité une heure avant le début de l'assemblée et jusqu'à la fin de celle-ci, plus personne ne peut entrer, ni professeur·x·es, ni étudiant·x·es. Le 3 octobre dernier, une nouvelle assemblée générale pro-palestinienne est interrompue par des agent·x·es de sécurité (qui ont procédé à des vérifications d'identité) prétextant la "non réservation de la salle". Finalement l'assemblée générale se poursuit sous l'œil des agent·x·es de sécurité. Et encore, le 9 octobre, journée de mobilisation pour le boycott académique, impossible d'entrer dans le bâtiment Géopolis sans prouver qu'on est étudiant·e·x à l'UNIL, sans explication ni communiqué officiel de la direction au sujet de la fermeture au public de ce bâtiment.

Cet étouffement de toutes les voix politiques des étudiant·x·es nous préoccupe profondément et s'oppose aux valeurs démocratiques de la Constitution Suisse et à la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH). La Constitution suisse, dans son

¹⁰ « Des experts de l'ONU profondément inquiets face au 'scolasticide' du système éducatif à Gaza ». *Nations Unies. Communiqués de presse | Procédures spéciales* [en ligne], 18 avril 2024.

<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/04/un-experts-deeply-concerned-over-scholasticide-gaza>

¹¹ « Universities must respect peaceful activism and revise repressive policies targeting pro-Palestine solidarity movement: UN expert », *Nations Unies. Statements | Special Procedures* [en ligne], 4 octobre 2024.

<https://www.ohchr.org/en/statements/2024/10/universities-must-respect-peaceful-activism-and-revise-repressive-policies>

¹² Cours internationale de Justice. *Conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques d'Israël dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est*. Résumé de l'avis consultatif du 19 juillet 2024. Résumé 2024/8, 19 juillet 2024.

<https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-related/186/186-20240719-sum-01-00-fr.pdf>

¹³ « L'Assemblée générale adopte une résolution historique qui exige d'Israël de mettre fin à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé au plus tard dans 12 mois » (rapport de séance), *Nations Unies. Couverture des réunions et communiqués de presse* [en ligne], AG/12626, 8 septembre 2024. <https://press.un.org/fr/2024/faq12626.doc.htm>

article 16, garantit la liberté d'opinion et d'information, et dans son article 22 le droit de réunion. De ces libertés découle le droit de manifestation pacifique¹⁴. De plus, la CEDH, en ses articles 10 (Liberté d'expression) et 11 (Liberté de réunion et d'association), protège ces mêmes libertés fondamentales. La Loi sur l'Université de Lausanne (LUL) va également dans ce sens avec son article 15 sur la liberté académique et l'article 16 sur le droit de réunion¹⁵. Il est essentiel que l'université reste un espace de dialogue et d'expression, et ce même lorsque les sujets abordés sont difficiles. En mai 2024 déjà, Amnesty Suisse mettait en garde les universités Suisses et demandait aux administrations des universités de préserver et de faciliter le droit des étudiant·x·es à manifester pacifiquement et en toute sécurité sur leur campus¹⁶. Nous revendiquons la liberté et le droit de s'exprimer politiquement, de se réunir et de manifester.

2- Nous demandons de mener un audit indépendant des collaborations de nos universités avec les institutions israéliennes et de les suspendre en cas de complicité avec l'État Israël qui continue de violer les droits humains¹⁷. Nous attendons encore le rapport officiel de l'UNIL, bien que des étudiant·x·es ont collectivement produit un rapport sourcé¹⁸. À l'EPFL un rapport a été effectué par le Global Ethics and Partnership committee¹⁹. Nous en questionnons la méthode, l'utilisation de ChatGPT²⁰, le manque de détail sur les projets passés de l'EPFL avec les institutions israéliennes, l'utilisation uniquement de sources primaires sans analyse des sources secondaires, le manque de transparence sur la délibération éthique, l'anonymat des auteur·ices du rapport. Il est donc légitime de s'interroger sur la pertinence de ce rapport.

Prenons par exemple Technion, avec qui l'EPFL a des collaborations institutionnelles, de recherche/innovation et d'éducation (étudiante·x·s et PhD en échange)²¹. Technion a aidé à développer des bulldozers armés télécommandés et des drones militaires²². Entre 2008 et 2013 Technion a eu un partenariat de recherche avec Elbit Systems Ltd²³, qui fournit 85 % de l'équipement terrestre acheté par l'armée israélienne et environ 85 % de ses drones²⁴.

De son côté, l'UNIL a des accords favorisant la mobilité de chercheur·x·es et étudiante·x·s avec l'Université Hébraïque de Jérusalem²⁵ (UHJ). Il faut rappeler que cette université se

¹⁴ Amnesty suisse. *Connais tes droits ! Ton guide pour manifester*, Berne : Amnesty International, Section suisse, 2023, p.16. https://www.amnesty.ch/fr/themes/droit-de-manifester/guide-manif/ai_demo_guide_fr_web.pdf

¹⁵ *LOI sur l'université de Lausanne (LUL)*, 6 juillet 2004. <https://www.lexfind.ch/tolv/182956/fr>

¹⁶ « Suisse. Garantir le droit de manifester dans les universités ! », *Amnesty International* [en ligne], 7 mai 2024.

<https://www.amnesty.ch/fr/pays/europe-asie-centrale/suisse/docs/2024/garantir-le-droit-de-manifester-dans-les-universites>

¹⁷ « Les États et les entreprises doivent cesser immédiatement de fournir des armes à Israël sous peine d'être tenus responsables de violations des droits humains, alertent des experts de l'ONU », *Nations Unies. Communiqués de presse | Procédures spéciales* [en ligne], 20 juin 2024.

<https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/06/states-and-companies-must-end-arms-transfers-israel-immediately-or-risk>

¹⁸ Occup'Unil'Pal. *Rapport sur les liens entre l'Université de Lausanne, les universités israéliennes et le régime israélien*. 14 mai 2024. <https://drive.google.com/file/d/1V969b431FYrjFGEWZRITHyBNdRSEqFU/view>

¹⁹ Global Ethics & Partnerships Committee (GEP). *EPFL and Israel. Report on the State of Collaboration*. 25 juin 2024. <https://middleeast.epfl.ch/fr/rapport-du-global-ethics-and-partnership-committee/>

²⁰ *Ibid.* p.16

²¹ *Ibid.* p.3

²² « Beyond dual use: Israeli universities' role in the military-security-industrial complex », *European Coordination of Committees and Associations for Palestine (ECCP)* [en ligne], 24 mai 2018.

<https://www.eccpalestine.org/beyond-dual-use-israeli-universities-role-in-the-military-security-industrial-complex/>

²³ <https://www.sec.gov/Archives/edgar/data/1027664/000091068008000462/f6k06152008.htm>

²⁴ « Elbit Systems », *The Database of Israeli Military and Security Export* [en ligne], [s.d.]. <https://dimse.info/elbit-systems/>

²⁵ Direction de l'Université de Lausanne. *Réponse de la Direction de l'UNIL aux revendications soumises le 2 mai 2024 par le Collectif propalestinien*, Unil, 6 mai 2024.

<https://api.unil.ch/newsunil/v1/api-newsunil/resources/document/1715006385604.D1715156437992?2024-05-08T16:44:20.794Z>

situé sur les territoires palestiniens occupés de Jérusalem-Est²⁶, ce qui constitue une violation du droit international. L'UHJ ne s'arrête pas là puisqu'elle forme des officier·x·ères du renseignement, en collaboration avec l'armée israélienne²⁷.

3- Nous demandons un boycott académique des institutions complices de la colonisation, de l'occupation et de l'apartheid israéliens. Ce boycott s'appuiera directement sur l'audit indépendant suggéré au point précédent. Nous rappelons que ce boycott vise les institutions et non les individus, permettant ainsi aux universitaires israéliens de participer à des événements internationaux à titre individuel. Cette démarche est une forme de protestation légitime contre des institutions qui ne prennent pas position contre les injustices, et il est de notre devoir de dénoncer la complicité institutionnelle dans ces politiques oppressives. 42 universités²⁸ se sont déjà engagées dans le boycott académique, et si cela semble politique, nous rappelons qu'en mars 2022 swissuniversities a recommandé²⁹ que les universités suisses examinent leurs collaborations avec la Russie, et de les suspendre s'il y avait un risque qu'elles entretiennent la guerre d'agression menée par la Russie. Il est urgent que les mêmes principes soient appliqués aux collaborations avec les institutions israéliennes qui, à travers des projets de recherche liés à l'armée israélienne et des soutiens directs aux politiques d'occupation, participent à l'oppression du peuple palestinien.

4- Nous demandons une politique proactive d'accueil et de soutien des personnes en situation de danger et en particulier envers les étudiant·x·es et chercheur·x·euses palestinien·x·nes et libanais·x·es en offrant des bourses, des programmes d'accueil et des collaborations académiques favorisant leur insertion et leur protection.

Nous espérons que vous entendrez nos demandes et que vous agirez rapidement pour garantir que l'EPFL et l'UNIL se placent au niveau du droit international, répondent à ses valeurs d'inclusion et de respect pour ainsi restaurer la liberté d'expression et la confiance au sein de notre communauté universitaire. Il est crucial que nos universités se positionnent en faveur des droits humains et du respect du droit international.

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les vice-recteur·x·ices de l'UNIL veuillez recevoir nos sincères sentiments,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les vice-président·x·es de l'EPFL veuillez recevoir nos sincères sentiments,

Au nom
d'associations/collectifs/syndicats
étudiantes de l'EPFL et de l'UNIL

²⁶ Maya Wind. "Towers of Ivory and Steel: How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom." London: Verso. 2024

²⁷ Occup'Unil'Pal. *Rapport sur les liens, op.cit.*, pp.10-12.

²⁸ « List of universities that already engaged in academic boycott », *Academics for Palestine* [en ligne], [s.d.].

<https://academicsforpalestine.dk/academic-boycott/list-of-universities-that-already-engaged-in-academic-boycott/>

²⁹ « Impact of the war in Ukraine on cooperation with Russian researchers and students », *swissuniversities* [en ligne], 9 mars 2022.

<https://www.swissuniversities.ch/en/news-1/statements/impact-of-the-war-in-ukraine-on-cooperation-with-russian-researchers-and-students>

Lettre adressée à Martin Vetterli, Françoise Bommensatt, Annalisa Buffa, Pierre Dillenbourg, Anna Fontcuberta i Morral, Matthias Gaumann, Kathryn Hess Bellwald, Jan S. Hesthaven, Andreas Mortensen, Ursula Oesterle et Gisou van der Goot.

Lettre adressée à Frédéric Herman, Estelle Doudet, Benoît Frund, Liliane Michalik, Jérôme Rossier, Giorgio Zanetti et Marc de Perrot.

Signataires: Artiphys Festival, Association des étudiant·e·s en Lettres UNIL, Association des étudiant·x·es de la Section d'Architecture EPFL, Association Palestine, Clash, DRAG Lab et TNT (commissions de l'ASAR), Fréquence Banane, Groupe Regards Critiques, Grève Féministe UNIL, Health For Future Lausanne, Ingénieur·e·s du Monde, la PEL', Les Durabilistes UNIL, NoCAP, PlanQueer, Polyquity, Syndicat des Services Publics étudiant·e·s, Syndicat SUD étudiant·e·s et précaires, Unipoly, Zelig, Zero Emission Group



ASAR

DRAG LAB

IN

AEL



ARTIPHYS FESTIVAL



CLASH
Collectif de Lutte contre les Atteintes Sociales en milieu Hospitalier

NOCAP

FREQUENCE BANANE

GRC

Sud
ETUDIANT-E-S
ET PRÉCAIRES



ssp vaud